

La Magie en Chine

par M. FLORENT MORTIER

Nous entendons par magie un ensemble de rites, gestes et paroles, destinés à produire des effets surhumains ou même surnaturels. Dans l'esprit de celui qui pratique la magie son action tend à lui soumettre tantôt des forces naturelles, tantôt des forces surnaturelles. La présente communication traitera de la magie qui s'exerce à l'égard des forces surnaturelles ou des esprits.

En Chine, ce genre de magie est fréquent et les magiciens sont légion. Ce sont les magiciens populaires qui continuent la tradition des chamanes des tribus préchinoises ; ce sont les membres des corps monastiques qui ont pris la place des magiciens officiels de l'antiquité. Leurs opérations sont aussi multiples que variées. En réalité ce sont des exorciseurs. Il leur appartient de conjurer, de capter et même d'anéantir soit des esprits soit les forces malfaisantes des morts. Le résultat réel de leur action échappe au contrôle. C'est même une des raisons de la persistance de la foi populaire dans l'efficacité des procédés magiques. L'étude des rites nous paraît cependant digne d'intérêt. Ces rites constituent en effet comme une synthèse de la doctrine démonologique et des moyens traditionnels de chasser les démons et les esprits malfaisants.

Précisant notre sujet davantage nous nous proposons de traiter un chapitre de exorciseurs taoïstes. Les taoïstes sont ceux-là mêmes qui fondant leurs institutions sur la doctrine de la raison et de vertu de Laotze, sont arrivés, par de multiples variations et évolutions, à nous présenter aujourd'hui un contingent fort nombreux et très répandu de bonzes guérisseurs et d'exorciseurs. Les variations ne les ont cependant nullement détachés des doctrines originales et primitives des premiers taoïstes. De grands et puissants exorciseurs et magiciens apparaissent au cours de l'histoire comme des prototypes que l'exorciseur taoïste cherchera à imiter, sinon à surpasser. De ces chasseurs et dompteurs de démons la littérature chinoise retrace abondamment la figure et les mémorables exploits.

C'est d'abord Hiuen-ti qui vécut à l'époque des Tcheou de Jin, environ 1050 avant notre ère. Le roi des démons, conduisant à sa suite l'armée des esprits et des gnomes pour détruire les êtres vivants, Hiuen-ti se porta à sa rencontre. Les cheveux flottants, les pieds nus, vêtu d'une cuirasse d'or et d'un long vêtement noir, portant une bannière sombre, il reçut cette armée avec Ting-kia, son premier lieutenant. Bientôt il eut raison du

nombre de ses opposants, foula aux pieds le roi des démons et l'enferma avec ses bandes dans la grande vallée de Fongtou. C'est une vallée située dans la province du Seu-tch'oan. On y trouve des puits de pétrole brûlants. Hiuen-ti est représenté sous différents aspects. Remarquons toutefois que ses vêtements sont communément de couleur noire, il en est de même de son étendard. Son trône est placé dans le Septentrion, région correspondant en Chine à la couleur noire. Hiuen-ti est porteur du glaive magique. Au début de notre ère, la Secte taoïste prit, à la suite de l'intervention d'un certain Tchang-tao-ling, premier de ce nom, une direction nouvelle. Elle s'orienta vers des préoccupations plus matérielles et des résultats plus palpables : notamment la prolongation de la vie et la recherche de la drogue de pérennité furent l'objet d'investigations aussi laborieuses que constantes. En l'an 34 de notre ère, naquit Tchang-tao-ling deuxième de ce nom. Ce fut un homme merveilleux, au dire des taoïstes. Aussi, sa naissance fut signalée par un prodige : un globe de feu tomba dans la maison natale. Un jour, Laotze lui apparut et lui donna pour mission d'aller réduire à l'impuissance six grands démons qui opprimaient le pays de Tchou. A la même occasion Laotze lui remit plusieurs livres des sciences occultes et deux épées : l'une mâle, l'autre femelle : armes destinées à pourfendre les démons. Il reçut en même temps un costume nouveau et un sceau merveilleux, qui s'imprimait de lui-même sur les pièces à authentifier. Sous cette forme légendaire apparaissent des éléments qui méritent toute notre attention.

Tchang-tao-ling eut à lutter contre des démons qui se précipitaient sur lui en armes par milliers. Il les mit en fuite d'abord, puis les fit mourir par un seul trait de son pinceau magique. Aujourd'hui encore le pinceau magique est utilisé par les taoïstes pour tracer des lettres efficaces sur les objets et écrire des recettes merveilleuses.

La légende nous fait assister à des luttes de prouesses de Tchang-tao-ling avec les démons. Ces performances se retrouvent à l'origine de toutes les religions et les contes populaires nous les redisent avec force détails. Elles apparaissent comme une représentation concrète et imagée de la lutte du bien et du mal.

Tchang-tao-ling fut un jour ravi au ciel par un char de feu. Aujourd'hui il occupe une place d'honneur au milieu des immortels ou plutôt des survivants. Durant de longs siècles, ses descendants ont joui en Chine d'une situation privilégiée. Les empereurs les ont comblés d'honneurs. Ils sont devenus, sinon les chefs effectifs des taoïses, du moins les dignitaires principaux de la secte. A eux incombe la fabrication de la drogue de pérennité et la conservation du glaive magique. Au cours du temps ils furent élevés à la dignité d'exorciseurs impériaux, fonction importante dont l'institution remonte à la plus haute antiquité. Leur palais est bâti

sur la montagne des dragons et des tigres à quelque 35 kilomètres au sud de la ville de Kwei-ki ou Kiangsi (Latit. 28° 16' 48", longt. 114° 57' 20").

Ici on trouve encore de nos jours un monastère, quelque peu délabré où une soixantaine de moines taoïstes fabriquent, à l'intention des pèlerins dévots des amulettes contre les influences démoniaques. Naguère on y exhibait encore l'appareil, qui aurait servi à Tchang-tao-ling pour la fabrication de la drogue de pérennité. Nous avons cité l'histoire de ces exorciseurs parce qu'elle marque les grandes étapes de la magie traditionnelle depuis une époque fort reculée jusqu'à nos jours.

La reconstitution intégrale des scènes de magie et d'exorcisme est d'autre part utile à l'étude de la magie même et à l'interprétation des gestes représentés sur les monuments, sur les tableaux et les productions de l'imagerie populaire. Au surplus nous pouvons y apprendre la signification et la destination de certains objets trouvés dans les tombes ou dans le sol.

L'exorcisme en question comporte une préparation éloignée, une préparation prochaine, l'exorcisme même ; enfin les mesures de prévention contre le retour d'autres esprits malfaisants.

Quand l'adversité s'abat sur une cité ou sur une famille, on s'adresse aux êtres transcendants vénérés dans le pays à l'effet d'obtenir la guérison du malade ou la cessation des maux. S'agit-il notamment d'une ville, on organise dans le temple principal des cérémonies expiatoires. Devant les autels sont disposés des offrandes. Des processions parcourent les rues. Il n'est pas rare qu'on ait recours au châtement infligé aux personnages appelés assez improprement des dieux.

Dans les familles on fait fréquemment appel à quelque exorciseur de marque qu'il faut naturellement faire venir de loin.

Le tao-cheu, ou le moine en question, se dispose à ses rites par une préparation soignée. Il pratique le jeûne, s'exerce à la méditation et à la contemplation. Sur l'autel de son sanctuaire sont disposés les instruments nécessaires à ses cérémonies.

A l'effet d'étudier le cas sur place et de se rendre compte de toutes les contingences, le moine rend visite à la famille et à la maison tourmentée. Enfin au jour favorable et convenu, il procède à son rite. L'exorcisme taoïste est fort expressif. C'est une chasse simulée. L'opérateur y paie de sa personne, ses assistants le secondent avec zèle. La poursuite débute dans la place la plus reculée de la maison pour finir dans la cour où l'esprit malfaisant sera pris dans quelque gouttière. Un matériel de chasse fort nombreux s'est accumulé au cours des siècles. L'exorciseur en fait successivement usage jusqu'au moment où ses effets paraissent couronnés de succès.

L'ensemble des particularités n'est point laissé au hasard, mais se trouve soigneusement consigné dans les rituels taoïstes. La signification des rites ne peut échapper à celui qui veut fouiller quelque peu l'histoire de la magie. En cette occurrence on peut élever des points de comparaison très intéressants.

Sans doute tous les faits que nous rapportons pour illustrer les gestes de l'exorciseur ne marquent point l'origine première des pratiques magiques en question. Il importe probablement de remonter plus haut et peut-être même dans les temps préhistoriques. Mais ces étapes sont dignes d'être remarquées.

L'exorciseur met une confiance illimitée dans son épée magique avec laquelle il poursuit impitoyablement le mauvais esprit. Nombre de thaumaturges ont reçu ce glaive redoutable des mains de quelque être transcendant : Tchan-tao-ling en reçut même deux. Quelquefois le glaive est à double tranchant. Sur le pommeau est gravé d'un côté le mot « soleil », de l'autre le mot « lune ». La poignée elle-même porte l'inscription : « Avec la puissance du ciel et de la terre, uni au soleil et à la lune, la lumière éclaire les océans ». Sur la garde figurent les six étoiles de la petite ourse, habitat du génie de la littérature. L'envers de la garde porte ces mots : « Avec le poids de l'étoile polaire, le coup de ce glaive, semblable à « l'éclair et au tonnerre, tend à détruire le mal et à raffermir le bien. » Certains glaives magiques sont fabriqués au moyen de multiples sapèques, disposées fort ingénieusement. Cet objet se trouve fréquemment chez nos antiquaires.

Le magicien se défend contre les coups imaginaires de l'esprit du mal au moyen d'un bouclier. Celui-ci rappelle le bouclier d'or du grand exorciseur Hiuen-ti dont nous avons parlé plus haut.

L'exorciseur est armé d'une planchette. C'est la planchette du châtimement en usage au tribunal et à l'école. Le philosophe Kong-tao-fou, descendant de Confucius, cassa d'un coup de planchette la tête de quelque monstre infernal.

Au cours de ses opérations, le moine s'éclaire à la lumière d'une flamme d'alcool, versé dans deux tasses de cuivre. Ce sont des tasses mâle et femelle. La flamme bleuâtre trahit successivement la cachette de l'esprit. Cette flamme révélatrice des secrets est d'un usage aussi ancien qu'universel.

Pendant l'opération les assistants de l'exorciseur se livrent à un vacarme assourdissant. A cet effet ils utilisent des pétards et des canons de papier. Déjà à l'époque de la dynastie des Tcheou (1050-256) les sorciers et les sorcières officiels recourraient au vacarme pour effrayer les esprits malfaisants et les obliger à lâcher leur proie. En ces temps on tirait même des flèches dans leur direction. Aucune bataille, aucune lutte ne s'engage

sans les clameurs de guerre. Aujourd'hui encore à l'approche des orages, à la menace de grêle, les Chinois provoquent un vacarme fort bruyant.

Au cours de l'exorcisme, on agite les drapeaux des cinq couleurs, c'est un symbole du culte adressé aux génies protecteurs des cinq régions du monde. Dès l'antiquité, le rouge a marqué le sud, le blanc l'ouest, le noir le nord, le vert l'est et le jaune le centre de la terre, c'est-à-dire, la Chine, l'empire du milieu.

En ce combat singulier, apparaît une grande bannière noire. C'est la bannière du thaumaturge Huien-ti, le destructeur des démons.

Parmi les instruments de la chasse aux esprits, figure un petit balai, fabriqué de brins de millet. Sous la dynastie des Tcheou, les sorciers et les sorcières agitaient, au milieu du vacarme, des balais, à l'effet de purifier l'air des contagions morbides, occasionnées par les esprits malfaisants.

Fatigué par une poursuite acharnée et sans relâche, le démon ou l'esprit, se laisse finalement capturer par l'exorciseur qui l'emprisonne sous un tamis. Ce tamis sert en d'autres occasions à passer les cendres des objets qu'on a brûlés parce qu'un esprit néfaste les possédait. Nous pouvons rappeler ici que les sorciers et les sorcières de nos contrées, faisaient encore couramment usage du tamis au dix-huitième siècle. Aujourd'hui même le tamis n'a pas complètement disparu de l'appareil divinatoire.

Sur le sol de la cour de la maison enchantée, on répand du charbon de bois, sur lequel on dessine, au moyen de son de froment, des lettres de bonne augure. Le charbon de bois, à raison de sa couleur noire, et de sa provenance, surtout s'il s'agit de charbon de bois de pêcher est un démonifuge très efficace.

Au cours de l'action, l'exorciseur se sert de tasses noires, qu'il lance en nombre plus ou moins grand à la tête imaginaire de l'esprit malin. C'est là une reconstitution d'une scène dont l'empereur Tai-tsoung, de la dynastie des T'ang, (618-907) fut le héros. Inquiété par les lutins, ce monarque leur lança à profusion tuiles et poteries. Il eut même des préférences pour ce mode de protection personnelle et renonça à une garde spéciale qu'on lui offrit.

Un acteur digne d'intérêt pendant le rite d'exorcisme est un mannequin de paille, placé au milieu de la cour de l'habitation. C'est sur lui que se portent les maléfices. A lui est réservé le même sort qu'au bouc émissaire.

Cette sorte de remplaçant, endossant la culpabilité des autres, est fort fréquent dans les familles chinoises. Il n'est pas rare que chaque membre de la famille possède le sien. C'est un personnage sympathique, qu'on traite avec douceur et mansuétude. On lui adresse des prières, le suppliant de se charger des fautes et contraventions, cependant qu'on le saisit des deux mains et qu'on l'agite en divers sens. Brûlé, ses cendres sont passées au tamis avant d'être jetées en l'air et dispersées aux quatre vents.

La chasse finit généralement, comme nous venons de le dire, par la prise du démon ou de l'esprit malfaisant. Traqué sous le tamis, l'être néfaste ne trouve d'autre salut que dans le goulot d'une cruche, que l'exorciseur lui tend habilement. Un tampon, fait d'étoffe rouge, ferme aussitôt le goulot. Emprisonné l'esprit est enterré à quelque carrefour des chemins. Les pas des voyageurs tasseront convenablement la terre. Quelquefois cependant la cruche est jetée au feu : l'esprit y est brûlé, à moins qu'il n'appartienne à l'espèce des salamandres que le feu ne détruit pas. Dans ce cas, on s'attendra à la pire des choses.

Une cérémonie supplémentaire constitue souvent une prière d'assurance contre le retour des êtres malfaisants. Elle consiste à confier à la terre certains objets réputés démonifuges ; par exemple : un sabot de cheval, une tête de chat, de porc, de poule, une vieille roue de chariot dans le moyeu de laquelle on plante un trident. Cet appareil passe surtout pour un paratonnerre efficace.

Tous ces objets sont accompagnés de morceaux de bois de pêcher, l'arbre de la longévité, l'ennemi de la mort. Le bois de pêcher est un porte-bonheur aussi ancien et aussi puissant que le buis en Europe. Déjà sous la dynastie des Tcheou, lors d'une visite rendue par le prince à la maison mortuaire d'un officier supérieur, les sorciers attachés au palais, lui faisaient escorte en brandissant des branches de pêcher. Les jeunes filles sorcières en faisaient de même dans des circonstances analogues, quand elles accompagnaient une princesse. Ce rite avait le pouvoir de mettre les princes à l'abri des mânes des défunts, qu'on visitait.

On peut se poser la question quant à la nature des êtres auxquels s'adresse l'exorcisme et ses imprécations.

Il est un point acquis, c'est que les Chinois, pas plus que les autres peuples de l'Extrême-Orient, n'ont jamais eu la notion de l'existence d'un esprit dans le sens strict du mot : un être simple, non composé de parties, dénué de toute matérialité.

La nature des esprits, gnomes, lutins chinois, quelque nom qu'ils portent, peut se concevoir comme celle d'un être agile, subtil même, un fluide, une force quelconque se présentant sous l'aspect extérieur d'une ombre, d'un fantôme, susceptible d'endosser la forme d'un homme, d'un animal.

L'habitat de ces esprits est tantôt dans les astres, dans les météores, les fleuves, les montagnes, etc.

Fréquemment ils rodent autour des tombes.

Le contingent des esprits Chinois excessivement nombreux est fourni par l'imagination populaire des Chinois, des peuples préchinois de la Chine, des peuples tributaires, etc.

Pas à pas nous suivons dans l'histoire l'évolution de la croyance aux esprits malfaisants ; nous enregistrons les acquisitions toujours nouvelles.

De l'an mil à l'an 1200, on signale l'apparition de nombreux esprits d'assassinés. Ce sont notamment les yuan-koei particulièrement dangereux parce qu'ils cherchent à leur tour à assassiner. Les âmes des suicidés font des adeptes au suicide.

On sait que selon la croyance chinoise, l'homme possède une double âme : l'âme supérieure qui rôde autour de la tombe et est capable de prendre possession d'une autre personne ; l'âme inférieure accrochée aux ossements des champs funéraires ou logée dans les boîtes crâniennes. Il est entendu que ni l'une ni l'autre n'est spirituelle, ni immortelle.

Vers cette même époque, se répandit de plus en plus la croyance que les moines taoïstes ont le pouvoir d'enfermer les esprits malfaisants dans des cruches et de les ranger dans des cuves mystérieuses, pour la tranquillité des vivants.

On peut se demander quel est l'état d'âme des exorciseurs.

Sous la dynastie si ancienne des Tcheou, les sorciers et les sorcières officiels se disaient possédés par les esprits. Il est dit : quand un esprit possède un sorcier, le corps est celui du sorcier et l'esprit est celui de l'esprit.

Par leurs danses, les sorcières chinoises faisaient descendre sur elles, les génies d'en haut avec le vertige. Cette croyance rappelle les rites des derviches.

Ici comme ailleurs l'exorciseur croit probablement à l'efficacité de ses rites à la suite de quelque mandat reçu d'un être transcendant, spécialement de quelque personnage que son institution honore particulièrement. Il faut attribuer à ses cérémonies une force résultant du fait de leur mise en action. Le résultat de ses rites paraît à l'opérateur d'autant plus assuré qu'il s'est adonné à une préparation plus soignée.

L'acte magique taoïste est intimement lié à l'acte religieux. Le magicien taoïste ne procède pas sans invocations. De plus, les premières manifestations magiques en Chine ne nous apparaissent pas indépendantes des formules rogatoires. Les taoïstes chinois sont restés dans la tradition des antiques sorciers et sorcières, qui invoquaient les esprits. La formule suivante en fait foi :

- » Esprits de la lumière, esprits des ténèbres !
 - » Descendez sans tarder à mon invocation.
 - » Patriarches immortels des taoïstes, venez ! venez !
 - » Par la Vierge noire, habitant les neuf cieux,
apparaissiez ! apparaissiez !.
-

Discussion

M. DEKEYSER. — Je me demande si, chez la plupart de ces exorciseurs, il n'existe pas une déformation mentale due à l'éducation mystique qu'ils ont reçue. Il y aurait là un problème psychologique intéressant à étudier.

M. MORTIER. — Je puis répondre par l'affirmative pour de nombreux cas. En effet le taoïste, même bouddhiste, reçoit un enseignement qui lui inculque l'existence des esprits malfaisants et leur pouvoir néfaste sur les hommes. D'autre part son initiation lui apprend l'efficacité des exorcismes traditionnels. Par contre aucun renseignement contraire ne vient en général ébranler ses convictions et il y reste attaché. Il serait fort hasardeux de taxer de mauvaise foi, l'ensemble des membres d'une institution si vaste que celle des exorciseurs taoïstes.
